

CONSTRUCTION D'UNE NOMENCLATURE RÉGIONALE DE FILIÈRES DE FORMATION : MÉTHODE ET ENJEUX

DIRECTEUR DE PUBLICATION

MARIO BARSAMIAN

RÉALISATION

PAULINE GAY-FRAGNEAUD

SONIA MILLIARD

PAO

MARIE-LOUISE MENDY

ISSN : 1760-9569

Le suivi du CPRDFP en PACA a appelé un renouvellement des outils et des grilles d'analyse, en particulier sur les filières de formation. Une nouvelle nomenclature partagée, constituée de 19 filières de formation professionnelle, a été construite en 2013 dans un cadre technique et institutionnel partenarial. Adaptée au contexte régional, elle a été fondée sur une méthode empirique. Cette nomenclature vise notamment à faciliter l'observation de la formation professionnelle au regard de l'emploi et ainsi à favoriser le dialogue entre acteurs économiques et acteurs de la formation.

Le contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP) a été signé en PACA en janvier 2012 par l'État et la Région. Ce contrat de plan, qui détermine selon la loi « les objectifs communs aux différents acteurs sur le territoire régional en termes de filières de formation professionnelle initiale et continue », entérine l'élargissement du champ de la négociation aux partenaires sociaux. En région, ce contrat fait l'objet d'une démarche de suivi et d'évaluation impliquant l'ensemble de ces acteurs. Dans ce cadre, le développement d'un outil de suivi des effectifs en formation professionnelle a fait apparaître la nécessité de disposer d'une nomenclature de filières de formation qui fasse consensus au plan régional.

Une nomenclature (cf. encadré p. 2), conçue

en 2003 dans le cadre de la programmation de la formation initiale et partagée par les parties prenantes de ce processus, préexistait en PACA. Ces filières de formation ont structuré les travaux régionaux d'observation de la formation professionnelle initiale depuis cette période. Toutefois, leur utilisation dans le nouveau contexte imposé par le CPRDFP s'est révélée inappropriée, notamment du fait de la prise en compte plus exhaustive du système de formation, incluant l'ensemble des dispositifs de formation continue ainsi que le champ de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, les évolutions du tissu productif régional comme de l'offre régionale de certifications professionnelles depuis dix ans ont renforcé la nécessité de faire évoluer cette classification, fondée notamment sur une logique de mise en relation entre formation et emploi.

C'est pourquoi, en 2013, un travail de construction d'une nouvelle nomenclature adaptée au nouveau contexte législatif, institutionnel et économique a été conduit en région.

UNE NOMENCLATURE RÉPONDANT À DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS MAIS AUSSI STRATÉGIQUES

La construction d'une nomenclature régionale visant à définir des grandes filières de formation a répondu à la fois à des objectifs opérationnels et stratégiques.

La nomenclature des filières régionales de formation de 2003

La nomenclature régionale de 2003 était constituée de 19 regroupements de spécialités de formation. Elle a été réalisée par l'ORM avec la Région, les autorités académiques et les services déconcentrés du ministère en charge de l'agriculture. Basée sur la nomenclature officielle des spécialités de formation (NSF), elle a été construite à partir des effectifs régionaux en formation professionnelle initiale préparant un diplôme professionnel de niveau V à III.

Sur un plan opérationnel et technique, il s'agissait en premier lieu de faciliter l'analyse des volumes de formés de la région grâce à une nomenclature présentant un niveau d'agrégation pertinent, permettant à la fois une observation globale et une vision suffisamment fine des enjeux de filière.

Par ailleurs, l'inscription de ce travail dans la démarche d'outillage des acteurs pour le suivi du CPRDFP a imposé un cadre technique précis. Cette nomenclature devait permettre une mise en regard de l'ensemble des dispositifs de formation concernés par cette politique concertée : formation initiale par voie scolaire et par apprentissage, formation continue des demandeurs d'emploi et des salariés, contrats de professionnalisation, VAE... Elle devait également être adaptée à la prise en compte de l'ensemble des niveaux de formation dans l'analyse du système de formation professionnelle, en veillant notamment à ce que les regroupements créés intègrent les spécialités les plus mobilisées par l'enseignement supérieur « à visée professionnelle ».

Cette nomenclature régionale a été conçue en réponse à l'enjeu stratégique « d'articulation entre développement économique et politiques de formation » énoncé dans le CPRDFP en PACA. En effet, la mise en dialogue, au niveau des acteurs comme au niveau des données, de l'emploi et de la formation professionnelle nécessite des outils et des nomenclatures permettant de faire le lien entre ces deux logiques. Cette composante a ainsi été intégrée de façon prégnante dans les critères de définition des filières de formation régionales.

En tant que base de dialogue entre les acteurs publics et paritaires financeurs de formation, cette nomenclature partagée devait aussi permettre de dépasser les divergences entre les nomenclatures de formation propres à chacun.

UNE CONSTRUCTION PARTENARIALE

Le CCREFP, pilote du suivi et de l'évaluation des CPRDFP, s'est doté en région PACA d'un groupe technique multipartite (GTM), animé par l'ORM et chargé de mettre en œuvre les commandes formulées par la commission

dédiée. C'est au sein de cet espace de réflexion associant les représentants techniques de l'ensemble des institutions parties prenantes du CPRDFP qu'a pu être mis en œuvre ce travail de co-construction partenariale. Ainsi, un sous-groupe de travail, composé des rectorats, de la Région, des partenaires sociaux, de Pôle emploi, de représentants de chambres consulaires, d'OPCA et OPACIF présents en région s'est réuni à trois reprises dans une configuration stable révélant un intérêt fort des acteurs présents pour l'objet de ce travail. L'implication de cette diversité d'acteurs constitue un gage de la pertinence de cet outil sur le plan technique mais également de sa légitimité sur le plan institutionnel.

C'est bien cet investissement des partenaires qui a permis de répondre aux objectifs initiaux, notamment de dialogue entre les acteurs et d'élargissement du champ d'observation aux différents dispositifs de formation. Enfin, la validation de ces travaux par les membres de la commission « suivi, évaluation du CPRDFP » et l'appropriation collective de cette nomenclature par les institutions représentées ont permis d'entériner son utilisation dans les outils de suivi du CPRDFP.

UNE MÉTHODE EXPÉRIMENTALE

L'identification de critères partagés pour une définition des différents périmètres

La co-construction de cette nomenclature régionale a débuté par l'adoption d'un principe général : celui d'utiliser les spécialités de formation définies par la NSF comme unité de travail.

La seconde étape de ce processus a consisté à identifier collectivement des critères permettant de délimiter les contours de chaque regroupement de spécialités de formation.

Ainsi, quatre caractéristiques communes à l'ensemble des filières de formation ont rapidement émergé des échanges :

- La délimitation des filières de formation, destinées à faciliter le dialogue avec les acteurs économiques, devait d'abord s'ajuster autant que possible à la segmentation des activités

CCREFP : Comité de coordination régional de l'emploi et de la formation professionnelle
OPCA : Organisme paritaire collecteur agréé
OPACIF : Organisme paritaire agréé au titre du congé individuel de formation

économiques par OPCA ou par branches professionnelles présents en PACA.

- Les certifications accessibles en région qui constituent les différentes filières devaient, en outre, être cohérentes entre elles du point de vue des intitulés et contenus de formation.
- Une cohérence globale prévalait également entre regroupement de spécialités de formation et métiers (cf. encadré ci-contre).
- Enfin, les filières de formation devaient permettre de respecter les équilibres quantitatifs en termes de répartition des personnes inscrites en formation professionnelle initiale et continue. C'est en effet à partir de la base de données constituée par l'ORM, qui recense la plupart des certifications professionnelles présentes en PACA et les effectifs correspondant, que la nouvelle nomenclature fut expérimentée.

Ces caractéristiques laissent apparaître des enjeux tant techniques qu'institutionnels. Le consensus promptement établi révèle la convergence des points de vue entre les différentes institutions impliquées dans la démarche.

Une pluralité de cas de figure : des modalités de travail diversifiées

Partant de ces critères d'analyse communs, sept modalités de travail ont été menées en parallèle. Certaines filières de formation sont le fruit d'une juxtaposition de plusieurs modalités (cf. tableau ci-contre).

Cinq cas de figure ont conduit à regrouper des spécialités de formation :

- **La proximité de fonctions ou de métiers visés a priori** ① a présidé à une partie de ces regroupements. C'est notamment le cas des formations en « Communication, information et culture » : nombre des certifications agrégées dans cette filière conduisent aux fonctions de communication et d'information quel qu'en soit le support (papier, image, son...).
- Certains regroupements ont été plus particulièrement fondés sur la **parenté des formations en termes d'interlocuteurs économiques** ②. Il en va ainsi de la filière

« Formations industrielles » qui permet de rapprocher les formations correspondant au champ de l'UIMM, à savoir la mécanique, la métallurgie, l'aéronautique...

- **Le type d'activité** a constitué une troisième modalité de regroupement ③. La filière « Mode, matériaux souples et céramique » s'est ainsi établie sur le caractère artisanal des métiers visés par la grande majorité des certifications qui la constituent en région, à savoir les métiers d'art de la mode et de la céramique.
- Face à la **dispersion de certains métiers dans de nombreux secteurs d'activité**, deux filières dédiées aux « Fonctions transversales de la production » et aux « Fonctions transverses des entreprises et des administrations » ont été créées ④. La première regroupe les formations en génie climatique et en électricité, électronique, marquées par la polyvalence des futurs professionnels qui s'insèrent dans le BTP comme dans l'industrie. La seconde recouvre entre autres les formations conduisant aux fonctions « supports » des structures productives (gestion, administration, RH...).
- Une dernière modalité de regroupement a eu pour ambition de **répartir**, dès que cela semblait pertinent, les **diplômes relevant de domaines disciplinaires généraux**, et émanant pour la plupart de l'enseignement supérieur à visée professionnelle, dans des filières de la production ou des services ⑤. Cette modalité a notamment conduit à intégrer les formations professionnelles en « Physique-chimie » et « Chimie-biologie » dans la filière « Chimie, plasturgie ».

À l'inverse, ont été isolées les formations qui renvoyaient à des **champs d'activités spécifiques** ⑥, comme celles de la « Santé » traitées indépendamment de celles du « Travail social ».

Enfin, la filière « Sciences humaines appliquées » rassemble les diplômes professionnels relevant des domaines disciplinaires généraux qui n'ont pu être ventilés dans les autres filières de formation ⑦.

UIMM : Union des industries et des métiers de la métallurgie

Une cohérence globale entre formation et métier

3^e critère défini par les partenaires, le lien entre regroupement de spécialités de formation et métiers est entendu ici selon deux aspects :

- un aspect qualitatif, qui lie contenu de formations et contenu de métiers visés *a priori* par ces formations ;
- un aspect statistique, qui lie les formations à un nombre d'actifs en emploi par métier réellement exercé suite à ces formations.

Une démarche participative, des investigations techniques régionalisées

En termes d'animation, la construction de cette nomenclature partagée s'est voulue participative afin de consolider par un débat systématique les hypothèses de travail proposées chemin faisant par l'ORM ou par l'un des acteurs. La formalisation des arguments ayant contribué à la définition de chaque filière de formation dans un tableau synoptique (cf. tableau ci-contre) permet de capitaliser la teneur des choix collectifs et de valoriser le construit social qu'est cette nomenclature.

Sur un plan technique, cet objet de travail a été l'occasion d'analyser finement les certifications professionnelles ainsi que les champs d'expertise des OPCA, OPACIF et branches professionnelles présents en région, afin de pouvoir caractériser chacun des regroupements.

LES 19 FILIÈRES RÉGIONALES DE FORMATION ET LEURS CARACTÉRISTIQUES

Filière de formation	NSF	Commentaire
1NA01 Sciences humaines appliquées 7	120 - Spécialités pluridisciplinaires Sciences humaines et droit. 121 - Géographie. 123 - Sciences sociales (y compris démographie et anthropologie). 124 - Psychologie. 125 - Linguistique. 127 - Philosophie, éthique et théologie.	Cette filière de formation regroupe des spécialités des domaines disciplinaires de la nomenclature NSF. Elle comprend uniquement des licences et des masters professionnels, appartenant principalement au champ de la psychologie (psychologie sociale, psychologie clinique, neuropsychologie) ou des sciences humaines et sociales. Contrairement aux autres filières, ce regroupement de diplômes professionnels ne correspond pas à une logique de filière en termes de parcours de formation comme de métiers. <i>Les diplômes qui constituent cette filière n'étaient pas pris en compte dans la nomenclature de 2003.</i>
2NA02 Agriculture, pêche, forêt et espaces verts 1 5	210 - Spécialités plurivalentes de l'agronomie et de l'agriculture. 110 - Spécialités pluriscientifiques. 118 - Sciences de la vie. 211 - Productions végétales, cultures spécialisées et protection des cultures (horticulture, viticulture, arboriculture fruitière...). 212 - Productions animales, élevage spécialisé, aquaculture, soins aux animaux (y compris vétérinaire). 213 - Forêts, espaces naturels, faune sauvage, pêche. 214 - Aménagement paysager (parcs, jardins, espaces verts, terrains de sports).	Cette filière regroupe les formations visant l'ensemble des métiers du secteur agricole, de la nature et du vivant. Elle inclut notamment des spécialités disciplinaires (formations de l'enseignement supérieur) dédiées à la conduite de projet en agronomie, mais aussi les formations aux métiers de l'aménagement paysager. Ces formations peuvent viser des prestations de services, telles que l'entretien des espaces verts, qui relèvent du secteur tertiaire. <i>Dans la nomenclature de 2003, cette filière n'était composée que des spécialités technico-professionnelles de la production.</i>
2NA03 Agroalimentaire, alimentation, cuisine 1	221 - Agroalimentaire, alimentation, cuisine.	Cette filière, constituée d'une seule NSF, regroupe des formations menant à des métiers qui s'exercent dans des secteurs différents : industrie agro-alimentaire, artisanat (métiers de bouche), hôtellerie-restauration (cuisine) et commerce (vente en alimentation). Si cette diversité questionne la cohérence de la filière de formation au regard des acteurs économiques concernés, elle correspond toutefois à une logique de filière économique et de métiers, construite autour de la mise en œuvre des produits alimentaires, qui dépasse l'entrée sectorielle. <i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
2NA04 Bâtiment, travaux publics 1 2	230 - Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois. 231 - Mines et carrières, génie civil, topographie. 232 - Bâtiment : construction et couverture. 233 - Bâtiment : finitions. 234 - Travail du bois et de l'ameublement.	Cette filière regroupe l'ensemble des formations visant les métiers du bâtiment et du génie civil, qui relèvent du champ bien défini de plusieurs branches professionnelles et OPCA. La spécialité relative au travail du bois est intégrée dans cette filière, même si elle a pour spécificité de comprendre certaines formations à caractère artistique (ébénisterie, arts du bois, lutherie notamment). <i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
2NA05 Moteurs et mécanique auto 2	252 - Moteurs et mécanique auto.	Cette filière est constituée d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini d'une branche professionnelle. <i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
2NA06 Fonctions transversales de la production 4	227 - Énergie, génie climatique (y compris énergie nucléaire, thermique, hydraulique). 255 - Électricité, électronique (non compris automatismes, productique).	Cette filière regroupe les formations visant les fonctions transversales de la production, marquées par la polyvalence des professionnels qui s'insèrent dans le BTP comme dans l'industrie. <i>Cette filière n'existait pas dans la nomenclature 2003.</i>
2NA07 Formations industrielles 2 5	250 - Spécialités pluritechnologiques, mécanique-électricité (y compris maintenance mécano-électrique). 251 - Mécanique générale et de précision, usinage. 253 - Mécanique aéronautique et spatiale. 254 - Structures métalliques (y compris soudure, carrosserie, coque de bateau, cellule d'avion). 223 - Métallurgie (y compris sidérurgie, fonderie, non-ferreux). 201 - Technologies de commandes des transformations industrielles (automatismes et robotique industriels, informatique industrielle). 200 - Technologies industrielles fondamentales (génie industriel et procédés de transformation, spécialités à dominante fonctionnelle). 115 - Physique. 209 - Spécialités non spécifiées du domaine 20. 220 - Spécialités pluritechnologiques des transformations. 226 - Papier, carton.	Cette filière est essentiellement constituée du rapprochement de l'ensemble des formations industrielles correspondant au champ de l'UIMM (mécanique, métallurgie, aéronautique, génie industriel) et de l'OPCAIM (Organisme paritaire collecteur agréé des industries de la métallurgie). Les diplômes de l'enseignement supérieur « à visée professionnelle » de la spécialité « Physique » sont inclus dans ce regroupement car ils relèvent du génie industriel (R&D). <i>Cette filière n'existait pas dans sa configuration actuelle dans la nomenclature de 2003.</i>
2NA08 Chimie, plasturgie 2 5	222 - Transformations chimiques et apparentés (y compris industrie pharmaceutique). 111 - Physique-chimie. 112 - Chimie-biologie, biochimie. 116 - Chimie. 225 - Plasturgie, matériaux composites.	Cette filière est constituée des formations du domaine de la chimie-plasturgie, qu'il s'agisse des diplômes visant les métiers de la production ou les fonctions de R&D (diplômes du supérieur). Ces spécialités industrielles ont été isolées car elles correspondent à des interlocuteurs économiques spécifiques (OPCA et branches professionnelles). <i>Cette filière n'existait pas dans la nomenclature de 2003.</i>
2NA09 Mode, matériaux souples et céramique 3	240 - Spécialités pluritechnologiques. Matériaux souples. 241 - Textile. 242 - Habillement (y compris mode, couture). 243 - Cuir et peaux. 224 - Matériaux de construction, verre, céramique.	Cette filière comprend en majorité des formations à caractère artistique, qu'elles visent les métiers de la mode ou les métiers de l'artisanat en céramique. C'est cette spécificité qui a prévalu au rapprochement de la spécialité « Matériaux de construction, verre, céramique » et des spécialités liées aux matériaux souples. <i>Cette filière n'existait pas dans sa configuration actuelle dans la nomenclature de 2003.</i>

Filière de formation	NSF	Commentaire
3NA10 Transports, logistique ② ⑥	311 - Transport, manutention, magasinage.	Cette filière est constituée d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini de plusieurs branches professionnelles et d'un OPCA. <i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
3NA11 Commerce, vente ②	312 - Commerce, vente.	Cette filière est constituée d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini de plusieurs branches professionnelles et OPCA. Ces formations visent une pluralité de métiers et d'activités : commerce de détail, grande distribution, e-commerce... <i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
3NA12 Fonctions transverses des entreprises et des administrations ④ ⑤	300 - Spécialités plurivalentes des services. 310 - Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion (y compris administration générale des entreprises et des collectivités). 314 - Comptabilité, gestion. 315 - Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi. 333 - Enseignement, formation. 324 - Secrétariat, bureautique. 136 - Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales. 326 - Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission des données. 114 - Mathématiques. 128 - Droit, sciences politiques.	Cette filière regroupe les spécialités relevant des fonctions supports de l'activité des entreprises et des administrations, qu'elles soient externalisées ou internalisées. Il s'agit des fonctions de gestion et administration (y compris ressources humaines, formation, traduction). Elle comprend également des formations visant des services à technicité élevée (informatique, statistiques, appui juridique) qui relèvent pour partie des domaines disciplinaires. <i>Cette filière n'existait pas dans la nomenclature de 2003.</i>
3NA13 Travail social ⑥	330 - Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales. 332 - Travail social.	Cette filière isole les formations relatives au travail social. Elle regroupe ainsi les diplômes des écoles du secteur sanitaire et social (auxiliaire de vie sociale, aide médico-psychologique, éducateur spécialisé, assistant de service social...) et les autres certifications se rapportant au champ du social (petite enfance, carrières sanitaires et sociales, économie sociale et familiale...) <i>Dans la nomenclature de 2003, ces spécialités étaient associées à celle de la santé.</i>
3NA14 Santé ⑥	331 - Santé.	Cette filière isole les formations relatives à la santé, spécifiques par le caractère réglementé des métiers auxquels elles conduisent. Il regroupe ainsi les diplômes des écoles du secteur sanitaire et social (aide-soignant, infirmier, auxiliaire de puériculture...) et les autres certifications se rapportant au champ de la santé (préparateur en pharmacie, analyse de biologie médicale...) <i>Dans la nomenclature de 2003, cette spécialité était associée à celles du travail social.</i>
3NA15 Accueil, hôtellerie, tourisme ⑥	334 - Accueil, hôtellerie, tourisme.	Cette filière est constituée d'une seule NSF qui regroupe les formations du champ de l'hôtellerie-restauration (accueil, réception, service, gestion hôtelière...) ainsi que du tourisme (conseil, animation touristique, vente de produits touristiques, management de projet touristique, économie du tourisme...) <i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
3NA16 Coiffure, esthétique ② ⑥	336 - Coiffure, esthétique et autres spécialités des services aux personnes.	Cette filière est constituée d'une seule NSF, dont les formations relèvent du champ bien défini de deux branches professionnelles. <i>Cette filière préexistait dans la nomenclature de 2003.</i>
3NA17 Communication, information et culture ① ② ⑤	320 - Spécialités plurivalentes de la communication. 321 - Journalisme et communication (y compris communication graphique et publicité). 322 - Techniques de l'imprimerie et de l'édition. 323 - Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle. 130 - Spécialités littéraires et artistiques plurivalentes. 132 - Arts plastiques. 133 - Musique, arts du spectacle. 134 - Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes. 325 - Documentation, bibliothèques, administration des données. 131 - Français, littérature et civilisation française. 342 - Protection et développement du patrimoine culturel.	Cette filière isole les spécialités qui relèvent des fonctions de communication et d'information quel qu'en soit le support (papier, image, son...). Les spécialités des domaines disciplinaires à caractère artistique et culturel ont été intégrées dans cette filière du fait de leur proximité avec les formations des domaines technico-professionnels relatives à la photo, au cinéma, au spectacle vivant, à la musique... Ceci est renforcé par la cohérence en termes d'OPCA représentatif de l'ensemble de ces activités, à savoir l'AFDAS (Assurance formation des activités du spectacle). La gestion du patrimoine culturel (médiation culturelle, protection...) est également contenue dans cette filière. <i>Cette filière n'existait pas dans la nomenclature de 2003.</i>
3NA18 Finances, banque, assurances et immobilier ② ⑤	313 - Finances, banque, assurances. 122 - Économie. 345 - Application des droits et statuts des personnes.	Cette filière regroupe les formations visant les métiers de la finance, banque, assurance et de l'immobilier qui relèvent de branches professionnelles bien identifiées. Une partie de ces formations appartiennent aux domaines disciplinaires (spécialité « Économie »). Les diplômes liés à la gestion du patrimoine financier et immobilier ont également été intégrés dans cette filière. <i>Cette filière n'existait pas dans la nomenclature de 2003.</i>
3NA19 Services aux personnes et aux collectivités et activités de loisirs ⑤	335 - Animation culturelle, sportive et de loisirs. 340 - Spécialités plurivalentes des services à la collectivité. 341 - Aménagement du territoire, développement, urbanisme. 343 - Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement. 117 - Sciences de la Terre. 113 - Sciences naturelles (biologie-géologie). 344 - Sécurité des biens et des personnes, police, surveillance (y compris hygiène et sécurité).	Cette filière est centrée autour de deux axes : <ul style="list-style-type: none"> • Les services aux collectivités : protection de l'environnement*, y compris les fonctions de R&D ; aménagement du territoire ; nettoyage ; surveillance... • Les services aux personnes et activités de loisirs : sécurité ; animation culturelle, sportive et de loisirs. <i>Cette filière n'existait pas dans sa configuration actuelle dans la nomenclature de 2003.</i> <p>*Pour autant, la spécialité 343 « Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement » ne recouvre pas la totalité du champ des formations professionnelles environnementales, réparties dans de nombreuses spécialités de formation.</p>

Cette nouvelle nomenclature a d'ores et déjà fait l'objet de différentes utilisations en région. La réalisation d'une cartographie régionale des effectifs en formation professionnelle a constitué la première exploitation opérationnelle de ces filières de formation. Ainsi, chacune des filières a fait l'objet d'un cahier rassemblant différents éléments de connaissance : données chiffrées sur les effectifs en formation et caractéristiques principales de la filière, déclinées par dispositifs et niveaux de formation, zones d'emploi, profil des formés... Cet outil de suivi permet d'éclairer les acteurs en termes de filières de formation sur plusieurs enjeux du CPRDFP comme l'accès au premier niveau de qualification, la complémentarité des dispositifs de formation, ou encore l'égalité entre les femmes et les hommes en matière d'accès à la formation professionnelle.

Par ailleurs, certains acteurs parties prenantes du CPRDFP (en particulier les partenaires sociaux ou représentants de branches professionnelles) témoignent de la pertinence de cette grille d'analyse pour conduire leurs propres diagnostics.

Enfin, cette nomenclature pourrait constituer un objet d'analyse plus conceptuelle dans la mesure où elle donne à voir de manière implicite des liens entre formation et métier. En effet, malgré le caractère empirique de la démarche, les filières constituées représentent des entités relativement homogènes pouvant s'apparenter à des espaces de mobilité professionnelle au sein desquels peuvent se construire des parcours de formation et d'emploi.

Précautions d'usage

La construction des filières régionales de formation a été menée à partir d'un corpus spécifique de certifications, à savoir : les certifications présentes en PACA et relevant de la voie professionnelle de niveau V à I. Le caractère régional comme le caractère professionnel de ces certifications déterminent de fait le champ d'application de cette nomenclature partagée. Cet outil n'est donc pas destiné à observer les certifications relevant des voies générale ou technologique. De même, si la méthode de construction décrite dans cette publication peut être transférable à d'autres régions, le résultat obtenu sera différent en raison d'un ajustement nécessaire au contexte local (offre de certifications, réseau d'acteurs, tissu économique...). Enfin, quelques difficultés techniques, inhérentes à tout exercice de classification et de regroupement, n'ont pas été totalement surmontées. Une de ces contraintes est liée à la nature de certaines NSF qui renvoient à une hétérogénéité de diplômes et de métiers et appellent une analyse plus approfondie, telles les spécialités « Agroalimentaire, alimentation, cuisine », « Commerce, vente » ou « Animation culturelle, sportive et de loisirs »... Quant aux formations professionnelles environnementales, qui constituent un enjeu de mutation économique inscrit dans le CPRDFP, elles nécessitent une approche transversale aux différentes filières de formation.

Pour en savoir plus

- MILLIARD S., PETROVITCH A., *Cartographie régionale des effectifs en formation professionnelle en PACA*, ORM, « Outils d'analyse », n° 16, 2013
- GAY-FRAGNEAUD P., SALORD A., *Métiers-formations : quelles relations en Provence - Alpes - Côte d'Azur ?*, ORM, « En quelques chiffres », n° 11, 2013
- SIMON-ZARCA G. (dir.), « Classer et rapprocher : la délicate question des nomenclatures », in *Formation et emploi en région. Outils, méthodes, enjeux*, Céreq, Travaux du groupe ORAFE, 2006
- CNIS, *Nomenclature des spécialités de formation. Guide d'utilisation*, 1994